

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL
SEANCE DU 15 FÉVRIER 2022

Présents : PIEDBOEUF Benoît, Bourgmestre-Président
MICHEL Isabelle, DESTREE Benjamin, BAUDLET Cédric, Echevins
~~MARECHAL François~~, LOUETTE Anthony, LEQUEUX Guy, DENIS Timothé, MATHIEU
Christelle, ORBAN Martine, FLAMION José, ORBAN Patrice, MAURICE Jean, BOELEN
Yannick, BÉCHET Adeline, Conseillers
Lahure Sophie, Directrice Générale f.f.
~~SIMON Martine~~, Directrice Générale

DÉCISION DE PRINCIPE DE RÉSERVER DES ZONES BLANCHES SUR LE TERRITOIRE DE LA
COMMUNE AU PROFIT DE PERSONNES ELECTRO-HYPERSENSIBLES.

Vu que l'hypersensibilité aux ondes est un phénomène qui tend à s'amplifier. La volonté d'améliorer les réseaux et de suivre les évolutions techniques (5g notamment), doit se réaliser avec l'attention à réserver à ceux qui ont besoin de zone à l'abri ;

Vu que dans ce cadre, le projet d'habitats groupés sur le site de la Veillée à Poncelle présente des caractéristiques de nature à permettre ce type d'accueil ;

Le Conseil,
À l'unanimité, DECIDE

de consacrer cette situation de fait et de moduler toutes décisions futures au respect de cette caractéristique.

Par le Conseil,

La Directrice Générale f.f.,
(s) Sophie Lahure

Pour expédition conforme,

Le Bourgmestre,
(s) Benoît PIEDBOEUF

La Directrice Générale f.f.,

Le Bourgmestre,

Sophie Lahure

Benoît PIEDBOEUF